

CONVOCAION DES JOUEURS INFORMATION AU PRESIDENT ORGANISATEUR

DESCRIPTIF DE L'EPREUVE	
Epreuve :	Individuelle 3 Bandes N3
Tour :	2è Journée
Distance :	25 points
Limitation :	50 reprises
Moyenne :	0,360 à 0,523

CONVOCAION			
DIMANCHE	17/12/23	Heure :	10h00
Club :	16.64 ASSOCIATION LA MONTAGNE		
Adresse :	85 BIS ROUTE DE BOUGUENAIS		
Ville :	44620 - LA MONTAGNE		
Contact :	06 11 72 19 08		
TENUE CONFORME AU CODE SPORTIF ET LICENCE EXIGEEES			

GESTIONNAIRE	
Nom :	Ralph CHAILLOU
Contact :	06.18.64.32.11
Mail :	ralphchailou.billard@gmail.com



POULE 1 - JOUEURS PARTICIPANTS						
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
2	LELIEVRE Michel	019536K	ASSOCIATION LA MONTAGNE	N3	0,484	4
15	ANTOINE Denis	155624G	ASSOCIATION LA MONTAGNE	N3	0,400	2
24	VERA Denis	019977J	BILLARD CLUB BAULOIS	N3	0,395	2

POULE 2 - JOUEURS PARTICIPANTS						
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
3	MOURAD Abdallah	137490C	DON BOSCO BILLARD NANTES	N3	0,470	4
18	LARGEAUD Jean-Bern	019839B	VAILLANTE VERTOU BILLARD	N3	0,350	2
19	SAUVAGET Charles	147142M	ASSOCIATION LA MONTAGNE	N3	0,340	2

POULE 4 - JOUEURS PARTICIPANTS						
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
7	AGU Gwenaël	019649T	ASSOCIATION LA MONTAGNE	N3	0,350	4
16	PLOQUIN Bernard	019454G	BILLARD CLUB BAULOIS	N3	0,370	2
30	MARTIN Gilles	116081R	DON BOSCO BILLARD NANTES	N3	0,226	0

Rappel : Il appartient au club recevant d'avoir un directeur de jeu.

Poule de 2 joueurs : les joueurs se rencontrent en matchs aller / retour.

Poule de 3 joueurs : joueur 2 contre joueur 3, puis le perdant(*) contre le joueur 1, enfin le gagnant(*) du premier tour contre le joueur 1.

Attention, 2 joueurs d'un même club doivent toujours s'affronter lors du premier tour.

(*) En cas d'égalité au premier match, les critères de détermination du gagnant sont : meilleure série, puis rang d'arrivée.